

## Verdissement du parc automobile de l'Etat

Afin de permettre un verdissement du parc automobile de l'Etat, 180M€ seront consacrés au remplacement de véhicule appartenant au parc automobile de l'Etat par des véhicules électriques moins polluants.

Les trois parcs automobiles additionnés de la police nationale, gendarmerie (ministère de l'Intérieur) et douanes (ministère de l'économie des finances et de la relance) représentent 64 000 véhicules.

Ces flottes de véhicules automobiles représentent plus que la totalité des parcs des autres ministères et leurs établissements publics. Aussi, la mesure sera centrée sur les flottes de la police, de la gendarmerie, des douanes et de la pénitencière.

### Problématique

Les véhicules de la police nationale et de la gendarmerie nationale ont un âge moyen supérieur à 7 ans. Ces parcs ne sont pas aux normes de la transition écologique de par leurs émissions de gaz à effet de serre et polluants et présentent par ailleurs des coûts d'entretien croissants.

Le verdissement de ces flottes, ainsi que celles des douanes et de la pénitencière, diminuera les émissions de gaz à effet de serre, accélérera la transition du parc automobile de l'Etat vers les véhicules électriques, soutiendra les constructeurs pour accroître leur offre et leur compétitivité.

Une réduction des frais de maintenance est également ciblée puisqu'une flotte rajeunie et électrique nécessite un coût d'entretien moindre.

Le plan sera dirigé exclusivement vers des véhicules électriques ou hybrides rechargeables. Les véhicules à très faible émission (VTFE) électriques ont un surcoût moyen d'achat de 20 000 € avant application du bonus et négociation des conditions financières en lien avec le volume.

La transformation du parc automobile est à concevoir de manière globale : l'achat des véhicules et l'investissement préalable des points de recharge électrique ne peuvent pas être dissociés. La mesure pourra ainsi inclure l'achat de bornes et leur installation et en organiser le déploiement et l'installation en parallèle de la livraison des véhicules.

Pour la conduite du projet dans les meilleures conditions, il conviendra d'identifier les situations les plus adaptées à l'équipement en véhicules électriques et notamment :

- Les caractéristiques opérationnelles des métiers de la police, de la gendarmerie, de la pénitencière et des douanes.
- Les critères géographiques liés aux parcours à effectuer et notamment les zones urbaines denses en métropole et en outre-mer.

### Exemples de projets

Flottes police – gendarmerie : l'affectation du véhicule électrique, à l'autonomie actuellement inférieure à un véhicule thermique, doit s'apprécier au regard des usages et des possibilités de recharge, le cas échéant, sur les sites administratifs et sur les bornes publiques de proximité ou en itinérance. Par exemple, les parcs des forces de sécurité et d'intervention doivent pouvoir conduire des missions de liaison, de commandement, de soutien et de logistique, de transport de matériel et de personnes, voire de patrouille.

Flotte douane : La direction douanière de Paris Aéroport, basée sur les sites de Roissy Charles de Gaulle et Orly, dispose d'un parc automobile thermique principalement utilisé pour effectuer des dessertes courtes entre les brigades de surveillance et de lutte contre la fraude vers les zones de fret. L'acquisition de véhicules électriques pour ce type de trajet apparaît comme la solution la plus optimale en termes de sobriété énergétique.

## Impacts

La substitution de véhicules thermiques anciens par des véhicules électriques fera diminuer les émissions de CO2.

Cette campagne d'achats importante de véhicules électriques contribuera au développement de la filière de construction de véhicules électrique en France.

Il est également attendu une économie budgétaire de fonctionnement liée à la substitution de véhicules électriques à des véhicules thermiques car l'abandon progressif de modèles thermiques va diminuer les coûts d'entretien et de carburant du parc actuel.

## Indicateurs

- Evolution de la part de véhicules électriques rechargeables dans les parcs transformés
- Réduction des émissions de CO2
- Part des commandes de travaux d'installation des bornes adressées à des TPE et PME en régions

## Territoires bénéficiant de la mesure

Le plan concerne la métropole et l'Outre-mer.

## Coût et financement de cette mesure

180M€ sont consacrés à cette mesure et alloués en fonction des besoins et du gain énergétique possible.

## Calendrier de mise en œuvre

Dès le vote des crédits en loi de finances pour 2021.